

SEANCE PLENIERE DU 12 MARS 2008

Déclaration solennelle dans le cadre de l'autosaisine

« Les enjeux socio-économiques de la maladie Alzheimer et troubles apparentés »

Mesdames, Messieurs les membres du CESR du Limousin,

Le CESR du Limousin souhaite attirer votre attention sur un sujet particulièrement sensible et un enjeu important pour notre région pour ces prochaines années.

Le Gouvernement a récemment lancé un plan national pour la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés. Ce plan, dont le contenu a été rendu public en novembre 2007, est entré en vigueur dès le 1er janvier 2008 et il couvrira la période 2008-2012.

Les grandes orientations du plan Alzheimer 2008-2012 portent notamment sur :

- ✓ le renforcement de la dimension éthique de la prise en charge de la maladie,
- ✓ le développement de la recherche médicale,
- ✓ la simplification et l'amélioration du parcours du malade et de sa famille, dans toutes ses dimensions,
- ✓ l'amélioration de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer d'apparition précoce (environ 10 000 nouveaux malades, chaque année, âgés de moins de 60 ans).

Décrétée grande cause nationale, cette maladie est identifiée comme le principal problème de santé publique dans les années à venir. En effet, cela concerne en France plus de 860 000 personnes et cette maladie connaît une progression rapide avec plus de 225 000 cas supplémentaires par an qui engendrent beaucoup de souffrance et de détresse tant pour la personne atteinte par la maladie que pour son entourage.

De plus, les coûts humains et financiers de la maladie, qui sont d'ores et déjà élevés tant pour les familles que pour la société, vont encore s'alourdir.

Notre région, de par sa structure démographique est particulièrement visée. Elle préfigure l'Europe de 2040 avec un indice de vieillissement parmi les plus élevés d'Europe (0,57). En Limousin, près de 15 000 personnes sont susceptibles d'être concernées par cette maladie.

Les commissions n°2 « *Développement social, culturel et sportif* » et n°4 « *Développement économique et emploi* » de notre assemblée ont donc souhaité entamer un travail de réflexion sur les enjeux socio-économiques de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

Après avoir auditionné M. Philippe VIGOUROUX, Directeur du CHRU de Limoges et membre de la Commission chargée de l'élaboration de propositions pour le plan national, le CESR du Limousin est convaincu du rôle prépondérant que notre région peut être amenée à jouer.

Il s'agit en effet pour le Limousin d'être présent dans un circuit qui n'est pas encore formalisé à ce jour et de devenir un acteur incontournable de ce dispositif, au moment où la France est à la veille de prendre la présidence de l'Union Européenne, et que les pays européens se tournent vers nous pays afin de bénéficier de notre expérience dans ce domaine.

Le Limousin présente localement de nombreux atouts sur le sujet.

J'en citerai quelques-uns :

- ✓ Outre sa situation démographique, le Limousin compte déjà sur son territoire des structures d'accueil pour les personnes âgées dont quelques-unes sont spécialisées dans l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- ✓ M. VIGOUROUX, en tant que Directeur du CHU de Limoges et par les travaux menés par ses services, est un atout incontestable pour appuyer la démarche que nous souhaitons lancer.
- ✓ Nous comptons dans notre tissu économique une entreprise d'envergure internationale, LEGRAND, qui, par ses innovations, peut participer à l'amélioration du logement de ces malades.

- ✓ Nous avons également en Creuse un pôle d'excellence en Domotique qui est soutenu par la Communauté de Communes de Guéret-Saint-Vaury, avec le Lycée Jean FAVARD dont le BTS « Domotique » a été récemment distingué et le Pôle Universitaire de Guéret qui va accueillir à la prochaine rentrée une licence professionnelle « *Domotique et autonomie* ». Leur savoir-faire pourra faciliter le maintien à domicile de ce type de patient et la vie quotidienne de leur entourage.
- ✓ Par ailleurs, nous avons en Limousin des pôles de compétitivité qui, par leurs liens avec le secteur de la recherche et le milieu économique, peuvent contribuer à la démarche.
- ✓ Le rôle des collectivités locales est également primordial pour le financement de nouvelles structures d'accueil et le développement de formations spécifiques à cette pathologie. Ce peut être l'occasion de mettre en place de nouvelles formations à destination des professionnels, des aidants et des familles et de créer de nouveaux métiers comme celui d' « assistant de gérontologie »
- ✓ Enfin, nous pouvons et devons compter sur les services de l'Etat (Préfecture, Agence Régionale d'Hospitalisation, DRASS...) pour nous accompagner dans cette initiative.

Ainsi, de nombreux acteurs du monde scientifique, médical, social, économique et institutionnel sont susceptibles participer à cette action. Tous ces intervenants, par leurs travaux, leur faculté d'innovation et leurs financements peuvent concourir à la réussite de ce projet. Il s'agit pour nous de mutualiser leurs actions autour de cette problématique et de faire du Limousin un centre d'expérimentation exemplaire.

Je vous propose donc d'organiser une table ronde avec notamment les responsables des services de l'Etat, du conseil d'administration du CHU de Limoges, de la Région, des Départements, de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, des établissements consulaires et du secteur de l'aide à la personne, de l'URCAM, de la CRAMCO, de l'Université, des pôles de compétitivité et de l'ensemble des partenaires concernés.

A cette occasion, les différents interlocuteurs seront invités à répertorier tous les atouts économiques, sociaux et médicaux susceptibles de donner une place éminente au Limousin dans le cadre du dispositif national.

Tout ceci conforte le CESR dans l'opportunité de former un groupe de travail sur les problématiques qui pourront être relevées au cours de ces échanges.

A nous d'initier une synergie tendant à faire en sorte que le Limousin soit agrégé au groupe des Régions pilotes qui conduiront les actions innovantes dans ce domaine.

Je compte donc sur vous pour adhérer à cette démarche.

Je vous remercie.

Jean-Pierre LIMOUSIN